

bonjour!

Paraît 6 à 8 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale, les habitants d'Yverdon-les-Bains et de Gressy!

juin 2012

n° 56

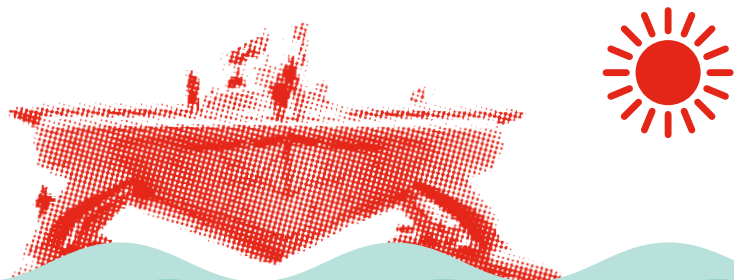
PlanetSolar célébré à Yverdon-les-Bains le 29 juin 2012

Le bateau MS Tûranor PlanetSolar, piloté par Raphaël Domjan, a bouclé le tour du monde à l'énergie solaire le 4 mai dernier à Monte-Carlo, après 584 jours de navigation.

Parti de la Principauté le 27 septembre 2010, l'équipage de PlanetSolar a traversé les océans et les continents pendant 19 mois pour réaliser le premier tour du globe par véhicule mu par l'énergie solaire. Un exploit retentissant!

Initié en 2006, ce formidable projet est piloté depuis le Parc Scientifique et Technologique d'Yverdon-les-Bains (Y-Parc) depuis juin 2008 et a pu compter sur le soutien de plusieurs entités basées dans le Nord Vaudois. Ces différents partenaires du projet, au rang desquels Yverdon-les-Bains, l'Association pour le Développement du Nord Vaudois (ADNV), la Maison d'Ailleurs, Y-Parc, la Haute Ecole de Gestion et d'Ingénierie (HEIG-VD) et le Canton de Vaud se réjouissent aujourd'hui de la réussite de ce premier tour du monde en bateau solaire. Ils accueilleront et féliciteront officiellement Raphaël Domjan et son équipe le 29 juin prochain à Yverdon-les-Bains lors d'une manifestation à la Maison d'Ailleurs.

La Ville d'Yverdon-les-Bains s'est associée dès 2009 à cette aventure en accueillant notamment cette année-là le Village itinérant de PlanetSolar pendant trois jours en septembre. Le projet PlanetSolar correspond à la volonté de la Ville de promouvoir le développement durable et de recourir aux énergies renouvelables.



Raphaël Domjan tiendra une conférence publique le vendredi 29 juin 2012 dès 18h15 à la salle de la Marive, dans le cadre de la Fête Eau-Lac.

Editorial

Plusieurs événements marquants ont animé la ville ce printemps. Des moments exceptionnels, des occasions de manifester notre plaisir de vivre dans notre région, à la fois si agréable et si dynamique.

Nous ne sommes pas du genre, dans notre coin de pays, à nous féliciter publiquement de nos succès. Nous disons plus volontiers « on est déçu en bien » que « y'en a point comme nous ». Cela est probablement l'expression de notre humilité naturelle. Mais il ne faut pas qu'humilité rime avec excès de modestie. Peut-être devrions-nous apprendre à nous enthousiasmer un peu plus? Nous avons des atouts, nous aimons notre cité, nous sommes heureux de vivre dans un tel écrin de verdure. Il ne s'agit pas de fanfaronner, simplement de dire notre plaisir. Or, nous sommes parfois très critiques, et avons une fâcheuse tendance à ne pas reconnaître ce qui va bien, très bien même. On ne se refait pas, le Vaudois est un peu pudique...

L'aventure PlanetSolar et le Festival Sonisphere sont deux exemples de ce que notre ville et notre région sont capables de proposer ou de réaliser. Des projets un peu fous, portés par des personnalités ou par des groupes qui osent prendre des initiatives malgré le risque de l'échec.

Raphaël Domjan n'est pas un simple aventurier. C'est un homme qui avait un rêve, qui a su le faire partager, qui a su mettre en place une structure et une organisation efficaces, et qui a surtout su trouver des soutiens nombreux. Au premier rang desquels on trouve, à l'origine, l'Association pour le développement du Nord vaudois, la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion et la Ville d'Yverdon-les-Bains. PlanetSolar a germé dans l'esprit d'une personne, mais le projet, fantastique, n'aurait sans doute pas vu le jour sans ces soutiens de la première heure.

Quant à Sonisphere, c'est typiquement une manifestation dont beaucoup rêvaient sans trop y croire. Combien sommes-nous en effet à avoir espéré, combien sont ceux qui ont œuvré pendant de longues années pour attirer et accueillir un tel événement en nos murs? Encore une fois, bien sûr, ce n'était pas sans risques. Mais nous avons su les apprivoiser, avons su trouver des solutions, prendre les précautions nécessaires. Grâce à l'engagement et au professionnalisme des collaborateurs des services communaux, grâce à cet engouement populaire que le festival a provoqué, grâce à vous toutes et tous qui avez accueilli avec beaucoup de chaleur ces milliers de festivaliers. Soyez-en ici encore une fois remerciés.

Je vous souhaite un très bel été!

Votre syndic, Daniel von Siebenthal

Dans ce numéro :

Le 7^e Festival sportif page 3

Le projet « Qualité de vie » page 4

Le bouquet de subventions 2012 page 6

La centrale solaire participative page 7

Festival Sonisphere : Yverdon-les-Bains a relevé le défi!



Les Yverdonnoises et Yverdonnoises ont vécu une journée mémorable le 30 mai dernier. Dès la mi-journée, des milliers de festivaliers ont pris possession de la ville pour assister dès 15h au Festival Sonisphere au Parc des Rives, dans une ambiance festive. Un grand succès et une formidable vitrine pour Yverdon-les-Bains.

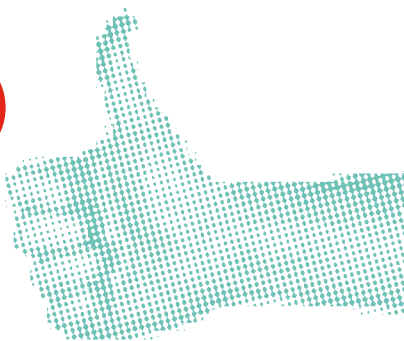
Le méga-concert organisé sur le Parc des Rives s'est déroulé dans des conditions exceptionnelles. Une météo idéale, 32'000 spectateurs passionnés et des groupes métal à la hauteur de leur réputation ont contribué au succès incontestable de cette manifestation. Le nom d'Yverdon-les-Bains a résonné loin à la ronde ce jour-là, la ville s'étant transformée en capitale de la musique métal pour l'occasion.

Afin de se montrer à la hauteur de l'événement, les différents services de la ville impliqués dans l'organisation de cette journée ont déployé d'importants efforts depuis le mois de janvier 2012. De nombreuses séances de travail, en interne ou en collaboration avec les organisateurs, ont été mises sur pied pour que tout soit prêt le 30 mai. Le jour J, près de 100 personnes de l'administration communale, tous services confondus, ont été mobilisées pour permettre la bonne tenue de la manifestation. La réussite de ce festival leur revient aussi.

La Municipalité a souhaité, en accueillant Sonisphere, garantir une accessibilité maximale du centre-ville aux habitants, commerçants et pendulaires. Un dispositif spécial de stationnement et de circulation a été mis en place pour l'occasion, afin

de garantir l'accès au centre-ville tout au long de la journée. De même, les autorités ont insisté pour maintenir le Parc des Rives ouvert au public le plus longtemps possible, notamment durant le week-end de Pentecôte, et permettre sa réouverture au plus vite. Les travaux de démontage et de remise en état du parc ont permis sa restitution à la population de la ville dès le 1^{er} juin déjà, à l'exception de quelques parcelles.

L'heure est maintenant au bilan, avec en toile de fond la question que toutes et tous se posent: verra-t-on dans le futur une autre manifestation de ce genre à Yverdon-les-Bains ?



Haies et travaux bruyants: rappel de la Police communale

L'unité de proximité et partenariats de la Police municipale remercie la population de prendre connaissance de la teneur de l'article 32 du Règlement de police sur les arbres et les haies. Elle informe aussi que des contrôles seront effectués et les contrevenants dénoncés.

Pour rappel, les arbres, arbustes ou haies plantés dans les propriétés bordières doivent être taillés de manière à ne pas masquer la visibilité, les signaux de circulation, plaques indicatrices des noms de rue, numéros de maisons ou lampes de l'éclairage public. La circulation des piétons ne doit pas être gênée.

Concernant les travaux bruyants, l'article 43 du règlement souligne que tout travail bruyant de nature à troubler le repos des personnes est interdit entre 20h et 7h, ainsi que les dimanches et jours fériés légaux, sauf autorisation de la Direction de police. En outre, en dehors de ces heures, des mesures doivent être prises pour réduire le bruit le plus possible.

L'usage des tondeuses à gazon et autres engins à moteur est au surplus interdit entre 12h et 13h30.

Police communale



Aménagements à la chapelle du centre funéraire et au cimetière

Des aménagements ont été réalisés à la chapelle du centre funéraire et au cimetière pour permettre un meilleur accès aux personnes à mobilité réduite et faciliter l'écoute des personnes malentendantes. Ce processus d'amélioration des infrastructures a été entamé depuis plusieurs années déjà par le service des inhumations.

Suite au rehaussement des accès à certaines salles, une porte automatique a été installée à l'entrée principale du centre funéraire et une chaise roulante a également été mise à disposition des visiteurs.

Depuis le mois de mars dernier, une boucle magnétique pour malentendants a été installée à la chapelle du centre funéraire. Elle permet aux porteurs d'appareil auditif de percevoir clairement les paroles de l'orateur ainsi que la musique diffusée lors des cérémonies. Cet outil est signalé à l'entrée par un pictogramme officiel (voir ci-dessous).

Le transport de matériel d'entretien des tombes et des emplacements funéraires a aussi été facilité par la mise à disposition de chariots libre-service à proximité du parking.

Police communale



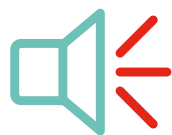
Déménagement de la réception de l'administration

La réception de l'Hôtel-de-Ville déménage. Basée aujourd'hui au rez-de-chaussée du bâtiment, avec accès depuis la place Pestalozzi, la réception sera située au 1^{er} étage de l'Hôtel-de-Ville dès le 2 juillet 2012. Elle partagera ses locaux et son guichet avec le greffe de l'administration. Pour permettre ce déménagement, le guichet du greffe sera situé provisoirement, du 28 juin au 1^{er} juillet 2012, dans les locaux de la réception de l'Hôtel-de-Ville au rez-de-chaussée.

Les numéros de téléphone et les horaires d'ouverture de ces deux services restent les mêmes :

- Réception Hôtel-de-Ville: 024 423 61 11
- Greffe municipal: 024 423 62 23
- Horaires: Lu-Ve 7h30-12h et 13h30-17h

Pour rappel, dès le 2 juillet 2012, les cartes journalières CFF devront être retirées au 1^{er} étage, tout comme les demandes liées au bouquet de subventions.



C'est reparti pour le 7^e Festival sportif yverdonnois!



Organisé tout au long de l'année et ouvert à tous, le Festival sportif yverdonnois vous propose mensuellement des activités variées comme du tir, du self-défense ou encore de la pétanque. Pour participer, il suffit de vous inscrire au festival en payant la somme de Fr. 20.-. L'inscription aux activités n'est plus nécessaire.



Programme 2012 (juin 2012 à mars 2013)

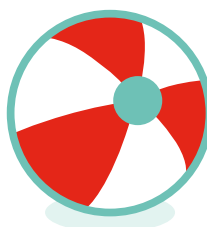
Yverdon Bouge! Semaine du 13 au 17 août 2012

- Lundi Equitation
- Mardi Pétanque
- Mercredi Aquagym
- Jeudi Tir à l'arc
- Vendredi Tennis de table + repas au Ranch

- **7 juillet 2012** Natation piscine en plein air (possibilité de cours avec un moniteur)
- **29 septembre 2012** Marche + pique-nique
- **31 octobre 2012** Self-défense
- **25 novembre 2012** Course de l'Avent *
- **20 décembre 2012** Patin à glace sur la patinoire mobile (place Pestalozzi)
- **19 janvier 2013** Ski de fond aux Cluds (avec son propre matériel et uniquement pour les initiés)
- **9 février 2013** Raquettes (avec son propre matériel)
- **9 mars 2013** Luge à Mauborget

* Manifestation organisée par des tiers. L'inscription n'est pas couverte par le Festival sportif. Chaque participant devra s'inscrire et s'acquitter de la finance d'inscription directement auprès de l'organisateur.

Secrétariat aux sports



Lorsque vous aurez retourné votre bulletin de participation au festival, toutes les informations relatives aux différentes activités, telles que les lieux et heures de rendez-vous, vous parviendront. Avec ce document, il vous sera donc possible, au gré de vos envies, de prendre part à une activité de manière spontanée. Les feuilles de route ont en effet été supprimées.

Pour tous les participants ayant pris part à l'édition 2011 et s'étant acquittés de la finance de participation de Fr. 20.- par catégorie, l'inscription 2012 est offerte. Les nouveaux participants devront s'acquitter, sur facture, de ces frais d'inscription pour obtenir les informations relatives aux activités.

N'hésitez pas à en parler autour de vous!



Bulletin d'inscription au FESTIVAL SPORTIF 2012

Des bulletins d'inscription additionnels sont à votre disposition au Secrétariat aux sports ou sur le site Internet de la commune www.yverdon-les-bains.ch/sport. Pour des questions d'organisation, nous vous remercions néanmoins de nous retourner votre bulletin d'inscription et de ne pas vous rendre à une activité sans vous être inscrit au préalable au festival.

Nom:

Prénom:

Adresse:

Code postal:

Ville:

Adresse e-mail:

N° tél:

N° portable:

Catégorie: Individuelle Couple

Famille: adulte(s) et enfant(s) participeront au festival

Secrétariat aux sports
CP 355, 1401 Yverdon-les-Bains
sports@ylb.ch
Fax : 024 423 60 89

Triathlon d'Yverdon-les-Bains

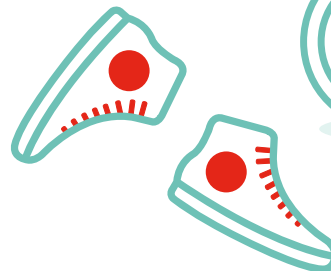
Pour participer sans transpirer, devenez bénévole!

Plus d'informations sur www.triyverdon.ch
Retrouvez aussi l'événement sur Facebook!

Pour la deuxième année consécutive, la Ville d'Yverdon-les-Bains organisera son triathlon le dimanche 9 septembre 2012 à la plage.

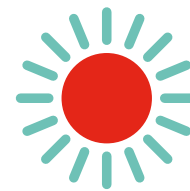
Quelque 200 bénévoles participeront à l'organisation. Pour compléter les équipes, nous recherchons encore des personnes prêtes à donner un peu de leur temps. Pour assurer le ravitaillement et la sécurité des athlètes ou épauler les miliciens de la Protection civile et les agents de Police, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe!

Contactez Daniel Jaccaud au 024 425 87 55 ou 079 777 85 20, ou par e-mail à daniel.jaccaud@bluewin.ch, ou complétez le bulletin d'inscription que vous trouverez sur le site de la manifestation sous la rubrique « bénévoles ».



N'hésitez pas à en parler autour de vous!

Le projet « Qualité de vie » de Villette et Sous-Bois a débuté l'an 2012 en fanfare



De nombreux projets et idées ont germé dans la tête des habitants impliqués dans le processus « Qualité de vie ». Ces derniers ont décidé de réaliser une brochure qui présente cette initiative dans le quartier, avec les différents intervenants, les événements ponctuels, les activités régulières mais surtout leurs nouveaux projets. Parmi ceux-ci, citons les évènements du mardi, qui permettent de découvrir de nouveaux horizons, ou les ateliers cuisine, lors desquels les participants cuisinent à plusieurs des recettes d'ici et d'ailleurs. Ou encore les ateliers créatifs, espaces permettant de développer l'imaginaire dans une ambiance décontractée. Enfin, des habitantes ont souhaité partager leurs recettes favorites et c'est ainsi qu'est née l'idée des soupers communautaires, qui remportent un joli succès. Toutes ces nouvelles activités ont incité de nouvelles personnes à se joindre à la démarche. Ces moments conviviaux sont en effet des occasions idéales pour tisser des liens avec d'autres habitants du quartier.

Hormis ces nouveautés et les activités traditionnelles telles que le Thé & Café, les habitants se sont investis dans l'organisation de la 2^e édition des Promenades Diagnostics, qui ont eu lieu en mars. Ces balades dans le quartier ont pour but de constater *in situ* les problématiques et d'établir des pistes d'action.

Depuis longtemps, plusieurs habitants avaient envie de faire un vide-grenier. Leur objectif s'est concrétisé le 1^{er} avril dernier (voir encadré).

Pour ce qui est de l'agenda, le programme du printemps se terminera avec le 5^e Forum du vendredi, le 29 juin dès 16h. Au programme : présentation d'un travail de l'école de la Villette sur le quartier, un petit film avec débat et, bien sûr, une soirée festive.

*Service de la jeunesse
et de la cohésion sociale*

Un 1^{er} avril pas comme les autres....

Nous sommes un petit groupe d'habitants de Sous-Bois et Villette. Depuis 9h, nous préparons tout ce qui est nécessaire pour que notre premier vide-grenier se passe à merveille. Stand de boissons, ateliers bricolage pour les enfants, disposition des tables pour les exposants, etc...

Petit à petit les personnes arrivent avec de nombreux sacs remplis de trésors prêts à être cédés pour quelques pièces. Même les enfants ont rassemblé leurs jouets et attendent des acheteurs.

La météo nous accorde certes un soleil magnifique, mais accompagné d'une bise à « décorner les bœufs », qui a incité bien des habitants à rester au chaud à la maison.

L'ambiance est très conviviale. Les visiteurs vont de stand en stand en passant par la buvette. De délicieux mini cakes salés et sucrés, confectionnés par les dames de l'atelier cuisine, sont proposés en dégustation. Cette douce complicité entre tous va durer jusqu'à 16h... en ce 1^{er} avril 2012.

Claudia et Jacqueline, habitantes du quartier

Les activités d'Ados Loisirs occupent les jeunes cet été

La 5^e édition d'Ados Loisirs propose son nouveau programme estival durant les quatre premières semaines des vacances scolaires d'été : 29 ateliers ou sorties fun et sportives, se déroulant sur une ou deux journées, sont organisées pour les 11 à 16 ans.

L'accueil des jeunes se fait dès 7h30 à l'Espace Jeunes (quai de la Thièle 2) avec la possibilité de prendre le petit déjeuner sur place. Un encadrement est assuré au retour des activités mais au plus tard jusqu'à 18h30.

Pour tout renseignement et inscription, merci de contacter le Service de la jeunesse et de la cohésion sociale au 024 423 60 28.

*Service de la jeunesse
et de la cohésion sociale
Animation socioculturelle*

Du 9 au 13 juillet

1. Escalade
2. Self-défense
3. Randonnée avec les ânes
4. Arts du cirque
5. Pêche au lac
6. Journée commando
7. Bernaqua
8. 2 jours d'aventures en Gruyère
9. Huskysafari

Du 30 au 31 juillet

26. Atelier Brico
27. Percussions & Capoeira
28. Télési nautique et pédalo
29. Approche du cheval et balade équestre

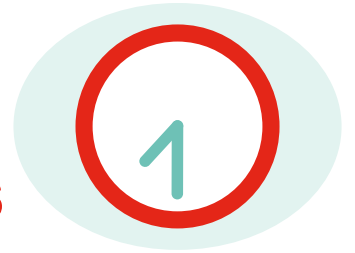
Du 16 au 20 juillet

10. Spéléologie
11. Rafting
12. Aquasplash
13. Approche du cheval et balade équestre
14. Sauts pendulaires
15. Acrobranche au Signal de Bougy
16. 2 jours à la Vallée de Joux
17. Initiation au cinéma d'animation

Du 23 au 27 juillet

18. Entre ciel et terre Geocaching
19. Initiation au cinéma d'animation
20. Théâtre
21. Atelier Boomerang
22. Huskysafari
23. Acroland
24. 2 jours Juraventures
25. Atelier Bronze

Modification des horaires des établissements scolaires d'Yverdon-les-Bains et environs



À la prochaine rentrée d'août 2012, le début de la journée de l'écolier sera simultané pour l'ensemble des élèves yverdonnois fréquentant la scolarité obligatoire. Dès lors, l'école commencera à 8h15 pour tous les écoliers (classes enfantines y compris). Cette modification intervient dans le but d'améliorer l'organisation des familles dont les enfants sont susceptibles de fréquenter plusieurs degrés scolaires.

Dès le 27 août, l'école commencera donc à 8h15 pour tous les élèves des cycles initial, primaire et secondaire. Hormis l'heure du début de matinée, les horaires des élèves des classes enfantines et des CYP 1 et 2 (jusqu'à la 4^e primaire) seront similaires aux horaires actuels, déjà harmonisés en 2009 pour ces degrés. Pour les élèves du secondaire, la pause de midi pourra durer 1h20 ou 2h10. Ce passage progressif à l'horaire continu au niveau secondaire (réduction du temps de pause à midi) permettra de faciliter notamment la gestion des salles spéciales et l'organisation des cours pour ce niveau d'enseignement.

Ce projet a été conçu pour améliorer l'organisation des familles grâce à des horaires scolaires harmonisés entre les différents degrés de l'école

et faciliter les déplacements des élèves avec les transports publics dans une perspective à moyen et long terme.

Cette modification des horaires s'accompagne d'un renforcement des mesures de prise en charge des élèves durant les pauses de la mi-journée. Les élèves ne disposant pas d'un temps suffisant pour rentrer chez eux à midi pourront fréquenter les restaurants scolaires de la Ville qui proposent des menus équilibrés (critères Fourchette Verte), à des prix subventionnés. Ils auront notamment la possibilité de se rendre dans la salle du restaurant scolaire Aux Isles située à proximité du collège Léon-Michaud. Des cartes « pique-nique » permettront aussi l'accès à certains restaurants scolaires en fonction des places disponibles.

Le projet d'harmonisation des horaires scolaires doit être complété par le développement d'un accueil parascolaire contribuant à concilier les horaires des enfants, rythmés par l'école, et ceux des parents, notamment lorsque ces derniers mènent une activité professionnelle. Des efforts importants ont déjà été consentis ces dernières années à Yverdon-les-Bains (places en restaurant scolaire, dans les unités d'accueil pour écoliers ou au sein des groupes de devoirs surveillés). Des développements sont encore attendus notamment en matière d'accueil le matin avant l'école ou en fin d'après-midi.

*Service de la jeunesse
et de la cohésion sociale*

Un projet d'aide à l'intégration pour les femmes



Pour faciliter la vie communautaire entre les personnes suisses et étrangères, FemmesTISCHE encourage l'intégration des femmes par leur participation à des tables rondes, qui traitent de thèmes liés à l'éducation et à la santé.

Dans son programme d'intégration, la Municipalité accorde une place notable au projet FemmesTISCHE pour mieux favoriser l'intégration des femmes migrantes. Il s'agit d'un projet pilote en Suisse romande, initié en Suisse allemande depuis 1996, et qui est aujourd'hui largement reconnu pour ses résultats.

FemmesTISCHE organise des tables rondes pour créer des rencontres, susciter des partages d'expériences et favoriser la transmission d'informations utiles pour la vie quotidienne, sur les thèmes de la santé et de l'éducation. L'objectif visé est de donner l'occasion aux participantes de renforcer leurs compétences sociales ainsi que leurs ressources personnelles et de les encourager à agir de façon plus autonome.

Pour atteindre ces femmes, la coordinatrice s'adresse à des animatrices qui sont elles-mêmes migrantes et intégrées en Suisse, sachant le français et connais-

sant les us et coutumes de notre pays. Elles collaborent à l'intégration des femmes migrantes de leur communauté en s'engageant à suivre des formations sur les thèmes abordés et en organisant les rencontres des participantes. Les formations ont débuté au mois de janvier 2012. Huit animatrices de six origines différentes ont déjà organisé au minimum une table ronde chacune, avec en moyenne quatre participantes par table ronde.

L'expérience en est encore à ses débuts mais s'avère prometteuse. Un effet multiplicateur est recherché, au travers de la force de l'émulation, pour stimuler les contacts et donner envie d'apprendre tout en favorisant les amitiés.

*Service de la jeunesse et de la cohésion sociale
Déléguée à l'intégration*



Prévention Canicule, un stand d'information le 30 juin lors du marché



Avec l'arrivée des beaux jours et de la chaleur, une canicule peut se déclencher et représenter un risque pour la population, notamment pour les personnes âgées. Afin de sensibiliser la population de la ville à ces dangers, l'unité de proximité et partenariats de la Police municipale, en collaboration avec le Centre Médico-Social, les Samaritains, la Croix-Rouge et Pro-Senectute, tiendra un stand de Prévention Canicule le samedi 30 juin 2012, de 8h à 12h sur la place Pestalozzi (pendant le marché). Des brochures et des boissons seront distribuées au public.

Une canicule se déclenche généralement durant les mois de juillet et août, lorsqu'il y a plus de trois jours avec des températures proches ou supérieures à 32 degrés la journée et deux nuits consécutives à 28 degrés. Dans ce cas, il faut respecter les règles d'or pour limiter les effets de ces grosses chaleurs :

Se rafraîchir

Se reposer

Isoler son domicile de la chaleur

Boire beaucoup et manger léger



Bouquet de subventions 2012

Depuis le 2 mai 2012, l'Agenda 21 propose 115 bons dans son bouquet de subventions pour promouvoir la mobilité durable. Pour cette quatrième édition, une place d'honneur est accordée aux vélos. Géré par l'Agenda 21 de la Ville d'Yverdon-les-Bains, ce programme vise à favoriser la mise en œuvre du développement durable au quotidien. Il est financé grâce au Fonds communal pour le développement durable.

Subventions proposées



65 Bons «vélos classiques»

Subvention de 10% du prix du vélo
(La subvention ne peut pas dépasser Fr. 150.-)

Magasins partenaires:

Bicycles Shop, Discolo Giuseppe, Favre cycles et motos SA, Ochsner Sport, Romailier SA, Tyloo Bike

35 Bons «vélos électriques»

Subvention de Fr. 300.- par vélo électrique
(Seuls les vélos recommandés par NewRide sont subventionnés, voir www.newride.ch)

Magasins partenaires:

Bicycles Shop, Discolo Giuseppe, Favre cycles et motos SA, Romailier SA, Tyloo Bike



15 Bons pour des abonnements «Mobility car sharing»

La voiture quand vous voulez où vous voulez
(Offre uniquement pour les nouveaux clients Mobility).

Mobility car sharing est un système d'auto-partage organisé. Il vous permet de réserver et d'utiliser des voitures de différents types dans toute la Suisse.

TYPE D'ABONNEMENT MOBILITY	PRIX MOBILITY	SUBVENTION DE LA VILLE
A L'ESSAI (4 MOIS)	70.-	35.-
ANNUEL POUR DETENTEUR D'UN DEMI-TARIF OU AG CFF	190.-	90.-
ANNUEL (SANS DEMI-TARIF OU AG CFF)	290.-	100.-

Partenaires:

Gare CFF d'Yverdon-les-Bains, Poste d'Yverdon-les-Bains (Postshop)
Pour plus d'informations sur Mobility car sharing: www.mobility.ch

Qui peut bénéficier du bouquet de subventions ?

Chaque Yverdonnois(e)s qui n'a pas obtenu de bons en 2010 et 2011 a en principe droit à une offre de subvention en 2012 (maximum 1 bon de chaque type de subvention par ménage; dans la limite des bons disponibles).

Chaque entreprise et chaque association située sur le territoire communal, et qui n'a pas obtenu de bon les années précédentes, peut en principe profiter d'un bon de subvention vélo (dans la limite des bons disponibles).

Comment se procurer un bon de subvention ?

Pour les Yverdonnois(e)s, il suffit de passer au guichet du Greffe municipal (Hôtel-de-Ville, 1^{er} étage) avec une pièce d'identité ou de remplir le formulaire téléchargeable sur: www.yverdon-les-bains.ch/agenda21.
Pour les entreprises et associations, il suffit de télécharger le formulaire concerné sur le site mentionné plus haut.

Quand ?

Les bons de subvention sont distribués du 2 mai 2012 au 31 décembre 2012. Validité jusqu'au 31 décembre 2012.

Agenda 21

Nous soutenons votre projet de développement durable

Le Fonds communal pour le développement durable est alimenté par une taxe sur l'électricité de 0,20 ct par kWh payé par chaque ménage et chaque entreprise yverdonnois. Créé en 2009, il est géré par la Commission Agenda 21 qui regroupe des professionnels actifs dans le domaine.

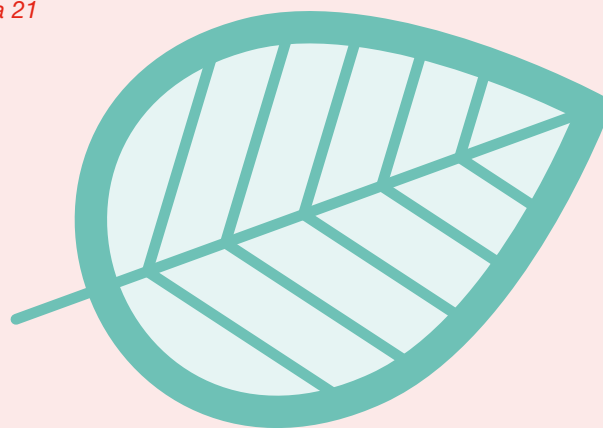
Quatre fois par année, des soutiens financiers sont accordés pour des réalisations ayant comme but la promotion du développement durable et bénéficiant à la ville. Ainsi, toute personne ou association qui souhaite une aide financière pour un projet cohérent avec les trois domaines du développement durable (économie, environnement, social) peut soumettre sa demande à la Commission. Les projets peuvent par exemple concerner l'aménagement du territoire, l'habitat, la mobilité, la consommation et les politiques d'achats responsables, le tourisme équitable, la protection des ressources naturelles, l'éducation et la formation ou encore la santé.

Avant de soumettre un projet, merci de consulter le règlement pour l'attribution de soutien financier puis de remplir le formulaire de candidature. Ces deux documents sont disponibles sur le site Internet: www.yverdon-les-bains.ch/agenda21. Prochain délai pour le dépôt des dossiers: 11 août 2012

Pour plus d'informations et de détails:

agenda21@yverdon-les-bains.ch ou 024 423 60 20

Agenda 21



Mobilité, les aînés voient leurs subventions reconduites

En mai dernier, le Conseil communal a accepté la proposition de la Municipalité de reconduire la subvention accordée aux habitant(e)s de la commune bénéficiaires d'une rente AVS pour l'achat d'abonnements mensuels ou annuels de la communauté tarifaire vaudoise Mobilis. Cette subvention permet à chaque ayant droit de bénéficier d'un rabais de Fr.15.- sur un abonnement mensuel, ou de Fr.150.- sur un abonnement annuel. Si vous êtes intéressé(e) à acquérir l'un de ces abonnements, vous pouvez vous adresser au Contrôle des habitants (rue du Valentin 16), qui vous délivrera une attestation de résidence équivalant à un bon d'une valeur de Fr. 15.- par mois ou de Fr. 150.- par année. Ce bon vous permettra d'acquérir votre abonnement au kiosque de la rue de Neuchâtel 2 situé en face du centre commercial Métropole.

Désapprovisionnement à vélo des déchets ménagers recyclables

La Ville d'Yverdon-les-Bains, en collaboration avec CARITAS Vaud et vélocité, proposera prochainement un service de désapprovisionnement à vélo des déchets ménagers recyclables, réservé aux résidents de la commune.

Dans le cadre du lancement de ce service, qui débutera en octobre 2012, la ville propose :

- 50 abonnements annuels subventionnés au prix de Fr. 104.- au lieu de Fr. 208.-
- 25 abonnements annuels entièrement subventionnés pour les personnes à mobilité réduite (sur présentation d'un justificatif).

L'abonnement comprend 26 passages durant l'année, soit un passage toutes les deux semaines (à choix tous les mardis ou tous les jeudis matins).

Pour quels types de déchets :

- Verre (bouteille, bocal sans couvercle)
- PET (bouteille)
- Aluminium (cannette, papier alu, barquette de surgelés)
- Fer blanc (boîte de conserve, couvercle de bocaux)

Le volume ne doit pas dépasser l'équivalent de deux cabas papier par passage (35 litres max).

Vous êtes intéressés? Dépêchez-vous!

En cas d'intérêt, il vous suffit de compléter la souscription ci-contre et la retourner d'ici au 15 août 2012 à l'adresse suivante: vélocité Sàrl, avenue de la Gare 6bis, 1401 Yverdon-les-Bains.

Renseignements

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter la marche à suivre du service sur

le site du Service des travaux et de l'environnement à l'adresse: www.yverdon-les-bains.ch/vie-pratiqueguichet-en-ligne/collecte-des-dechets

Vous pouvez également vous adresser à vélocité par téléphone au 024 425 44 77 ou par courrier électronique à l'adresse: raoul.payot@velocite.ch

Service des travaux et de l'environnement



Souscription

Nom :

Prénom :

Adresse :

Etage et code d'entrée :

N° tél fixe et/ou portable :

Adresse e-mail :

Je souhaite faire désapprovisionner mes déchets :

Mardi 08h30-11h30 Jeudi 08h30-11h30

En cas d'absence je déposerai mes cabas :

Devant la porte Autre endroit :

Remarques :

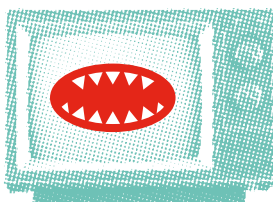
Pour les personnes à mobilité réduite, merci de joindre un justificatif avec la souscription. vélocité Sàrl s'engage à traiter l'ensemble de ces données de manière confidentielle et uniquement dans le cadre de ce projet.

Les conseils éclairés du Service des énergies

Mesurez la consommation électrique de vos appareils

Vous suspectez l'un de vos appareils électriques d'être top gourmand? Vérifier sa consommation en appelant le Service des énergies au 024 423 65 19. Vous pourrez emprunter gratuitement pendant dix jours un wattmètre. Cet instrument vous permettra de mesurer simplement l'énergie absorbée. Vous pourrez alors la comparer avec celle d'appareils économiques présentés sur le site www.topten.ch.

Service des énergies



Le projet «Solaire participatif» en activité

Grâce aux souscriptions enregistrées, la réalisation du projet de centrale solaire participative a vu le jour. Les rayons du soleil permettent de produire les premiers kilowattheures.

Lorsque vous lirez ces lignes, les premiers kilowattheures auront été injectés dans le réseau. Les 360 panneaux photovoltaïques fabriqués dans les usines SCHOTT, en Tchéquie pour les cellules et en Allemagne pour l'assemblage, ont ensemble une puissance de pointe de 86.4 kilowatts. La production annuelle prévue est de 90'000 kilowattheures, ce qui correspond à la consommation moyenne de 25 ménages yverdonnois.

La production de l'installation sera rachetée par la société SWISSGRID. Dans l'attente de la reprise effective, la ville bénéficiera de ce volume d'énergie, contre rémunération, par l'intermédiaire de son Service des énergies.

Ce projet novateur a suscité l'intérêt de nombreuses personnes et organisations, non seulement en Suisse mais aussi à l'étranger. Cet intérêt permet de penser que le concept pourrait être repris par d'autres entités soucieuses de produire localement et efficacement de l'énergie électrique renouvelable.

Les productions mensuelles de cette installation, tout comme celle d'autres installations photovoltaïques communales, sont disponibles sur le site Internet de la ville: www.yverdon-les-bains.ch/sey

Service des énergies



Sur le toit d'Aurubis, la centrale solaire participative permettra de produire annuellement 90'000 kilowattheures.



Le Service de l'urbanisme et des bâtiments a déménagé

Le Service de l'urbanisme et des bâtiments, comprenant la Gérance communale et la Police des constructions, a quitté ses bureaux de l'Hôtel-de-Ville.

Depuis le 11 juin 2012, nous avons le plaisir de vous accueillir dans nos nouveaux locaux situés à l'avenue des Sports 14, 1401 Yverdon-les-Bains.

Horaires: du lundi au vendredi, de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Des places de parking gratuites sont mises à disposition des visiteurs. Les locaux se trouvent à 3 minutes à pied de la gare et sont accessibles par les bus 601, 602 ou 603, arrêt «Maison Rouge».

Les numéros de téléphone restent identiques

Réception: 024 423 62 41

Gérance communale: 024 423 62 43

Police des constructions: 024 423 63 01

Attention le numéro de fax a changé.

Vos fax sont à envoyer au 024 423 62 89

Service de l'urbanisme et des bâtiments

Le 1^{er} Août sera fêté sur la place Pestalozzi et à la plage

Comme en 2011, la Fête nationale se déroulera en deux endroits d'Yverdon-les-Bains. La partie officielle aura lieu sur la place Pestalozzi dès 10h45, après la traditionnelle aubade du petit matin. Les discours officiels seront accompagnés d'intermèdes musicaux comme l'interprétation du Cantique suisse. Pour clôturer ce moment solennel, un apéritif sera offert à la population, invitée ensuite à poursuivre les festivités à la plage.

Au bord du Lac de Neuchâtel, un programme gratuit et festif d'animations décalées et de découvertes artistiques sera proposé en collaboration avec le Conseil des jeunes, l'Amalgame, Baleinev, Diskotek, Fest'Y'Rives et Y'nov. **Dès 11h et jusqu'au bout de la nuit:** animation, bars, stands de nourriture, scènes musicales, courses de pédalos ou encore bars aquatiques avec des sirops gratuits. Un feu d'artifice, tiré depuis une barge, illuminera le ciel de la ville et sera suivi du traditionnel feu commémoratif du 1^{er} Août.

Retrouvez «L'AUTRE 1^{er} Août, festival à la plage» sur le réseau social Facebook.

Grefte municipale et Service de la jeunesse et de la cohésion sociale



**L'AUTRE
1^{ER} AOÛT**
FESTIVAL À LA PLAGE/YVERDON-LES-BAINS

Souscription pour le vin d'honneur de la Ville d'Yverdon-les-Bains

Conditions: Les marchandises sont à retirer au Service des travaux et de l'environnement, contre paiement comptant ou sur facture. Les commandes seront honorées selon l'ordre de réception et jusqu'à épuisement du stock. Les souscriptions sont à retourner au Service des travaux et de l'environnement, rue de l'Ancien Stand 4, Case postale, 1401 Yverdon-les-Bains, par fax au 024 423 63 60 ou par e-mail à Mme Véronique Duvoisin: vjo@ylb.ch

La souscription est également disponible sur notre site Internet: www.yverdon-les-bains.ch/prestations-deladministration/travaux-et-environnement/actions

Chasselas Bonvillars Millésime 2011, classé «Grand Cru»

Vin blanc, appellation d'origine contrôlée, réserve spéciale de notre commune, avec label Terravin, Vinatura

Carton(s) de 6 bouteilles 75 cl, à Fr. 48.- le carton

Carton(s) de 12 bouteilles 50 cl, à Fr. 64.- le carton

Oeil-de-Perdrix Millésime 2011

Vin rosé, avec label Vinatura, quantité limitée, attribuée selon entrée des commandes

Carton(s) de 12 bouteilles 50 cl, à Fr. 84.- le carton

Nom

Prénom

Rue

Lieu

N° Tél.

Date et signature

Etudiants recherchent chambres pour le mois d'août!

À l'occasion de l'Université d'été de la ville, la Municipalité accueillera des étudiants de niveau Bachelor et Master durant le mois d'août.

Informations pratiques

Dates: du dimanche 5 août au samedi 1^{er} septembre

Disponibilités: de 15 jours à un mois

Service demandé: chambre, literie et petit déjeuner, l'accès à la salle de bains peut être commun

Défraiement: Fr. 100.- par semaine et par personne logée

Repas de midi et du soir: organisés par la Ville

Vous souhaitez participer à l'aventure ?

Vous avez une ou plusieurs chambres disponibles durant le mois d'août ?

Université d'été 2012



Accueillez une étudiante ou un étudiant chez vous!

Pour tout renseignement: Danilo Pierotti, danilo.pierotti@yverdon-les-bains.ch ou au 024 423 62 08

Thème de l'Université d'été 2012: les systèmes de signalétique intelligente

La Municipalité remercie chaleureusement les personnes qui souhaitent s'impliquer dans la démarche.

Impressum

Conception et réalisation: studio KO
Impression: Imprimerie Cornaz SA

Editeur responsable: Commune d'Yverdon-les-Bains, 024 423 61 11, www.yverdon-les-bains.ch

Comité de rédaction: Daniel von Siebenthal, Céline Epars, Patrick Genoud, Laurent Exquis, Marie-Christine Dolci-Gindroz, André Gallandat, Catherine Guanzini, Daisy Jeanneret, Markus Baertschi, Jacques Willenegger, Guido Dall'Aglio, Pedro Camps